

# Le P'tit Lavausien

**AVRIL 2021**



**PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
DÉPANNAGE - ENTRETIEN  
ÉNERGIES RENOUVELABLES  
CHAUDIÈRES BOIS-FUEL-GAZ  
VENTES-INSTALLATIONS  
POÊLES**



**MARCEL LEROY**

21, rue Madame Jan - 44260 SAVENAY  
Tél./Fax : 02 40 58 92 34 - Mail : sarl.leroy44@orange.fr

**Mr. Bricolage**

Faites-le vous-même, mais pas tout seul  
et avec sa cour des matériaux

Parc Commercial de la Colleraye  
44260 SAVENAY - Tél. 02 40 56 90 68  
Retrouvez-nous sur [www.mr-bricolage.fr](http://www.mr-bricolage.fr)

*Jardin Fleuri*



**Cécile Dulau**

Toutes  
compositions  
florales

[www.jardinfleuri-44.com](http://www.jardinfleuri-44.com)

15, boulevard Branly - 44260 SAVENAY  
02 40 58 31 82

**France  
literie**

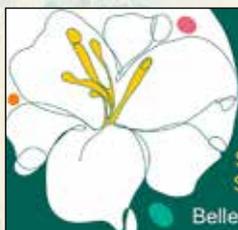


EXPERT DE VOS NUITS

**Espace commercial La Colleraye - SAVENAY**

LUNDI 9H30-12H30/14H00-19H00 / DU MARDI AU SAMEDI 9H30-19H00

**Tél. 02 40 97 46 31 - [www.france-literie.fr](http://www.france-literie.fr)**



*Douceurs de soi*

Delphine Esthéticienne diplômée

SOINS DU VISAGE, MASSAGES BIEN-ÊTRE,  
SOINS CORPS, MAQUILLAGES, ÉPILATIONS

Bellevue 44260 Lavau sur Loire - 06 87 06 57 77



**LIGNES BOIS**  
CONSTRUCTIONS

Le Point du Jour - 44260 SAVENAY  
06 50 18 75 95  
accueil@lignesboisconstructions.fr  
[WWW.lignesboisconstructions.fr](http://WWW.lignesboisconstructions.fr)

**C.C.B.E**  
Création Construction Bois Extérieur

*Derouet*



Charpente, Aménagement ext. bois,  
Isolation ext.

La Barraix, 44260 Lavau sur Loire

<http://www.creation-construction-bois-exterieur.fr/>

**Tél: 06-78-41-20-78**

Donnez un nouveau  
*souffle*  
à votre  
communication !

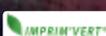


**STUDIO  
GRAPHIQUE  
IMPRIMERIE**



**Kalydéa**  
La communication efficace à portée humaine

Tél. 02 40 58 31 03  
ESTUAIRE ET SILLON  
[www.kalydea.fr](http://www.kalydea.fr)



## Sommaire

	<b>Vie municipale</b>	<b>3</b>
	<b>Affaires scolaires</b>	<b>5</b>
	<b>Environnement, voirie</b>	<b>6</b>
	<b>Vie culturelle</b>	<b>10</b>
	<b>Lavau Responsable</b>	<b>11</b>
	<b>Vie associative</b>	<b>12</b>
	<b>Vie économique</b>	<b>13</b>

### Mairie de Lavau-sur-Loire

Tél. : 02 40 56 10 26  
accueil@lavau-sur-loire.fr

### Horaires ouverture de la Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 13h30 à 17h

Samedi matin de 9h à 12h  
(sauf juillet et août)

### Directrice de la publication :

Claire TRAMIER, maire

**Comité de rédaction :** les membres de la  
commission Communication

Réalisation :  **kalydéa**

Parc Commercial La Colleraye  
Immeuble Philaë  
44260 Savenay  
Tél. 02 40 58 31 03

 **kalydéa** est labellisée   
Imprimé sur papier recyclé  
avec des encres végétales 

### En couverture :

Œuvre d'Henriette Moreau



## Mot de la Maire

En ce début de Printemps, toujours marqué par les contraintes et les restrictions liées à la crise sanitaire, nous aspirons à retrouver des conditions nous permettant de reprendre nos activités associatives, amicales, familiales... bref à retisser ces relations humaines qui nous sont si précieuses et nécessaires !

Malgré tout, les commissions continuent à travailler en petits groupes ou à distance afin de mettre en œuvre les projets - travaux à venir sur la voirie, élaboration des outils de communication (Le P'tit Lavausien, site internet, page Facebook), recensement des travaux à effectuer sur les bâtiments communaux – ou à engager des réflexions et des échanges sur les projets à venir sur le tourisme, la culture, la restauration scolaire, la constitution éventuelle d'un conseil municipal des enfants.

Nous engageons également un travail pour refaire l'adressage de notre commune afin de faciliter le repérage de vos habitations dans le bourg et dans les villages par les divers prestataires. Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancée de ce chantier.

Pour ce qui concerne le réaménagement des espaces du Port de Lavau, nous avons décalé la réflexion et le travail sur cette 2<sup>ème</sup> phase de quelques mois afin de pouvoir vous proposer des temps d'échange autour du projet juste avant l'été ou à la rentrée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Nous aurons également l'occasion de revenir vers vous sur le projet d'aménagement du Trou Bleu mené par le Conservatoire du Littoral en lien avec le département et la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Les permanences d'élu.e.s ont toujours lieu une fois par mois le samedi matin, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour une question, une idée ou tout simplement pour échanger et faire connaissance.

Je profite également de ce mot pour rendre hommage à Pierrick DEROUET, Président du Comité des fêtes qui a disparu brutalement en fin d'année. Nous le remercions pour toutes ces années où il a partagé son enthousiasme et sa bonne humeur et a fait vivre la convivialité et le lien social à Lavau-sur-Loire.

Je termine en vous souhaitant une bonne lecture de ce bulletin qui fourmille d'informations diverses qui je l'espère vous intéresseront, vous seront utiles ou vous feront découvrir notre territoire.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Claire TRAMIER  
Maire

## Comptes-rendus des conseils municipaux

**Vous trouverez ici un résumé des principales décisions du conseil municipal. Si vous souhaitez prendre connaissance de l'intégralité des compte rendus, ceux-ci sont consultables en mairie et bientôt sur le nouveau site internet.**

### Conseil municipal du 11 décembre 2020

Une anticipation de crédit à hauteur de 25% sur le budget communal 2020 a été votée afin de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement non reportées, jusqu'à l'adoption du budget.

Suite au contexte sanitaire, il a été décidé du gel des tarifs communaux pour l'année 2021.

À compter 1<sup>er</sup> janvier 2021, le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été mis en place pour les agents communaux.

### Conseil municipal du 15 janvier 2021

Le conseil municipal a accordé une subvention exceptionnelle de 300 € à l'amicale laïque pour le spectacle de Noël.

Le Conseil municipal a approuvé les nouveaux statuts du SYDELA avec la modification du périmètre.

Afin de limiter les logements vacants dans le bourg, de valoriser le bâti existant, d'accueillir de nouveaux habitants, il est proposé de mettre en place les procédures idoines pour reprendre les habitations abandonnées et/ou mettre fin à une situation d'abandon manifeste.

### Conseil municipal du 12 février 2021

Le taux des taxes pour le budget communal de 2021 a été augmenté de 1%. Le foncier bâti passe de: 15.76 % à 15.92 % et le foncier non bâti de 48.49 % à 48.97 %.



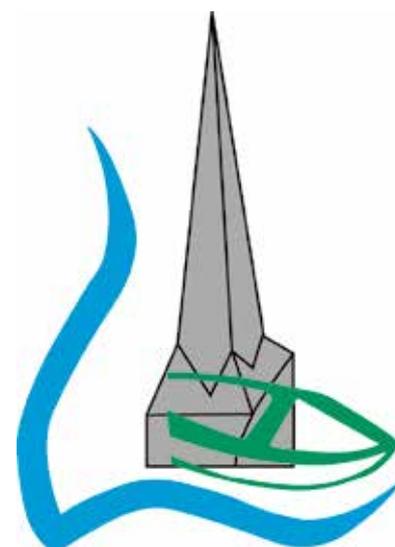
## État Civil

### Décès

**BOUSSEAU Marie-françoise**  
le 25.01.2021

### Pacs

**GUITTET Maxime**  
et **HATTE Élodie**  
le 12.02.2021



## Un nouveau logo pour Lavau sur Loire

**Lors du dernier bulletin, nous vous avons fait part de notre souhait de retravailler sur le logo actuel. Un questionnaire a été mis à disposition sur le site internet de la commune. Les réponses ont été clôturées le 28 février.**

Nous avons reçu une centaine de retours et remercions toutes les personnes qui ont contribué. Nous reviendrons vers vous dans le prochain bulletin pour vous informer des suites de la démarche.

## Deux départs et deux arrivées

**Christine GOBIN et Angélique BERNARD ont quitté les postes d'agent administratif et d'agent comptable qu'elles occupaient. Elles réaliseront ainsi les projets personnels qui leur tenaient à cœur.**

La commune les remercie pour le temps et l'énergie mis à disposition du bien commun pendant leurs années d'exercice.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier pour l'une et le 1<sup>er</sup> mars pour l'autre, Peggy Lucas et Christine Caillebotte viennent constituer la nouvelle équipe administrative. Nous aurons l'occasion de vous présenter ces deux nouvelles personnes dans le prochain numéro du bulletin municipal.



Angélique et Christine

## Recrutement pour la Gendarmerie Nationale

L'univers de la Gendarmerie Nationale, la diversité des missions et ses multiples opportunités de carrière vous intéressent ? Le dynamisme, l'esprit de groupe et la protection de la population sont des valeurs fondamentales pour vous ?



Rejoignez la Gendarmerie : Recrutement de 17 à 35 ans, quel que soit votre niveau d'étude (sans diplôme à Bac+5), pour des postes opérationnels ou dans le soutien administratif et technique.

Contactez votre centre de recrutement Gendarmerie au **02 40 20 24 24** ou par mail : [cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Info par téléphone, sur rendez-vous ou par visioconférence. [www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)

## Affaires scolaires

### Inscriptions ALSH pendant les vacances scolaires

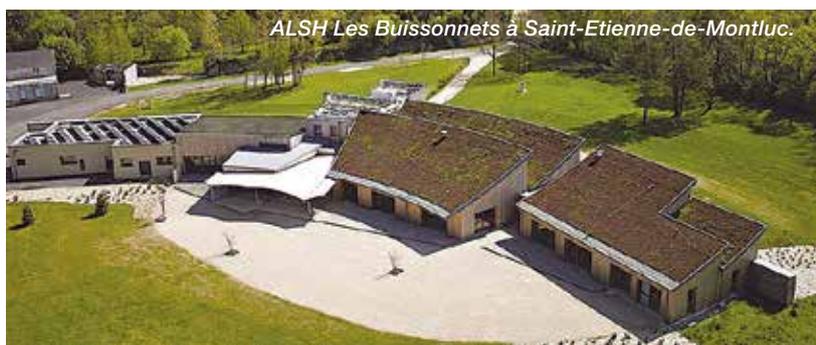
**L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement permet à votre enfant d'être accueilli à la journée le mercredi et pendant l'ensemble des vacances scolaires. Depuis la rentrée de septembre, cet accueil est ouvert aux enfants de la commune, âgés de 3 à 12 ans.**

Les enfants ont la possibilité d'être inscrits sur le portail famille :

- Pour l'accueil du mercredi de Savenay
- Pour l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires.

Trois structures existent sur la communauté de communes. Deux sont situées à Saint-Étienne-de-Montluc, une autre à Malville.

Au préalable, les familles doivent remplir un dossier comprenant une fiche enfant et une fiche famille à remettre par mail au secrétariat.



ALSH Les Buissonnets à Saint-Etienne-de-Montluc.

Le suivi du secrétariat enfance pour la commune de Lavau-sur-Loire est à l'adresse mail suivante : [Enfance.savenay-lavau@estuaire-sillon.fr](mailto:Enfance.savenay-lavau@estuaire-sillon.fr) ou par téléphone au : **06 10 11 46 02**. La coordinatrice en référence du secteur est Morgane MAILLARD : [m.maillard@estuaire-sillon.fr](mailto:m.maillard@estuaire-sillon.fr)

Deux enfants de la commune participent actuellement à l'accueil du mercredi, sur Savenay.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la rubrique « Enfance-Jeunesse » sur le portail de la CCES : L'enfance - jeunesse - Communauté de Communes Estuaire et Sillon ([estuaire-sillon.fr](http://estuaire-sillon.fr)).



## Devenir assistant.e maternel.le

Avec une moyenne d'une douzaine de naissances par an, la commune enregistre 36 enfants âgés de 0 à 3 ans. Pour les accueillir jusqu'à leur entrée à l'école pré-élémentaire, nombre de parents sollicitent les services d'une assistante maternelle agréée. Elles sont sept à exercer cette profession sur notre territoire, ce qui représente une capacité d'accueil de quinze places pour la tranche d'âge 0-10 ans. (Source : Relais Petite Enfance, Savenay).

Voici donc un éclairage sur le métier d'assistant.e maternel.le et les modalités d'accès à la profession.

La participation à une réunion d'information (RIPA) avec l'Unité d'Agrément de St-Nazaire est une étape indispensable permettant de bien appréhender le rôle de l'assistant.e maternel.le et de ses différentes responsabilités. À l'issue de cette réunion, le dossier de demande d'agrément est remis.

Tout.e assistant.e maternel.le agréé.e est tenu.e de suivre une formation d'une durée minimale de 120 heures dont 80 heures avant l'accueil du premier enfant, et 40 heures dans les trois ans suivant l'accueil du premier enfant.

La formation est prise en charge par le Département. Ses objectifs sont les suivants :

- Informer sur les responsabilités professionnelles ;

- Améliorer la connaissance du développement, des rythmes et des besoins de l'enfant ;
- Aider à développer des relations de qualité avec les parents dans l'intérêt de l'enfant ;
- Informer sur les droits et obligations dans le cadre du contrat de travail conclu avec les parents.

Les assistant.e.s maternel.le.s bénéficient également de 10h de formation aux premiers secours.

À l'issue des 120 heures de formation obligatoire, l'assistant.e maternel.le devra se présenter aux épreuves des unités 1 et 3 du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance.

En cours d'emploi, l'assistant.e maternel.le employé.e par un particulier employeur a aussi accès à 58 heures/an de formation profession-

nelle continue.

L'assistant.e maternel.le a la possibilité d'exercer à son domicile ou en Maison d'Assistant.e Maternel.le (MAM)

Il existe un agrément pour exercer à son domicile et un agrément pour exercer dans une MAM.

Sites internet dédiés aux assistant.es maternel.les où vous pourrez trouver également sur ces sites des compléments d'informations : [assmat.loire-atlantique.fr](http://assmat.loire-atlantique.fr) (Conseil Départemental) – [mon-enfant.fr](http://mon-enfant.fr) (CAF) - [pajemploi.fr](http://pajemploi.fr) (URSSAF)

Pour des informations complémentaires, vous pouvez prendre contact avec Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon (antenne de Savenay) situé au parc de la Soubretière, ou contacter le **02 40 95 64 48**.

## Environnement, voirie

### Déchets Ménagers

**Le ramassage des déchets ménagers se fait une fois toutes les 2 semaines sur la commune. Nous vous rappelons que les sacs jaunes et containers doivent être mis au plus tôt le jeudi soir et sont à rentrer au plus vite après le passage des camions de collecte.**

Il est fréquent de constater que des sacs jaunes sont déposés en dehors de ces jours ou que des containers restent sur la voie publique entre deux collectes. Ces pratiques ne sont pas acceptables pour des raisons esthétiques (afficher nos déchets aux yeux des promeneurs n'est pas très valorisant) et sanitaires (les sacs sont éventrés par des animaux ou dispersés par les coups de vent). Aussi, il est impératif de respecter ces jours de collecte. Ces prescriptions sont également valables pour les plates-formes qui ont été installées dans certains villages fin 2020.

Si vous ne pouvez pas stocker vos déchets ménagers ou si vous en avez trop, vous pouvez les apporter dans les colonnes d'apport volontaire disponibles derrière l'atelier municipal.

La collecte des ordures ménagères fait l'objet d'un règlement de service consultable sur le site de la communauté de communes Estuaire et Sillon.

Celui-ci prévoit que les infractions constatées peuvent donner lieu à une amende et éventuellement à des poursuites devant les tribunaux compétents. Le fait de laisser ses sacs ou containers sur la voie publique en

dehors des jours de collecte est passible de poursuite conformément aux articles R. 236 du Code de la route et R. 38 et 39 du Code civil.

Enfin, les dépôts sauvages d'ordures sont régis par les articles R. 632-1, R. 644-2, R. 635-8 et R. 131-13 du Code pénal.



## Travaux effectués pour l'entretien des fossés

Le dernier trimestre 2020 et le début de l'année 2021 ont été propices à la réalisation d'un certain nombre de travaux de voirie.

### Entretien des haies

Du 15 décembre au 5 janvier, une opération de broyage des haies a été réalisée sur les secteurs suivants : Chemin de la Bosse, Chemin entre la RD 90 et la Coublais, la Bernardais, la Pélarde, la Noé Chenaie, les Jeannais, le Grand Marais, l'Orme, le Goutat, Chemin du Marais du Pré, Chemin face à la Heurnière. Le lamier a été passé sur les haies de façon à les désépaissir, dans les endroits les plus obstrués. Désormais, les engins agricoles pourront circuler plus facilement et n'auront plus à se déporter, ce qui permettra d'éviter les affaissements.



D'autres travaux sont planifiés au cours du second trimestre :

- Un broyage dit de sécurité concernera les virages à droite et les carrefours des voies communales
- L'accotement des routes et chemins

La mairie transformera les déchets végétaux en paillage. Le paillage permet de limiter l'arrosage et d'éviter l'utilisation de produits chimiques. Ce paillage sera distribué gratuitement aux lavausien.nes qui le souhaitent. Cet atelier se tiendra le vendredi 16 avril de 13h30 à 17h30 et le samedi 17 avril de 9h à 12h sur le terrain communal à côté de la station d'épuration.

**Atelier reporté à une date ultérieure**



### Réfection de voirie

Dans le cadre du Plan d'Aménagement de la Voirie Communale (PAVC), trois réfections de chaussée ont été réalisées par l'entreprise Eiffage :

- Début février, le nivellement du chemin des roseaux a été opéré avec un nouveau profilage. Une légère pente a été réalisée de façon que l'eau ne stagne plus du côté des garages sur la partie située à proximité du parking du Calvaire. En cas de forte marée, l'eau pourra s'évacuer plus facilement coté Loire, sur la seconde partie du chemin.
- Sur le secteur de la Durandais, une section de 800 m a été entièrement rebitumée.
- Sur le secteur de la Bernardais, une pose de bicouche a été effectuée à plusieurs endroits.

### Élagage et abattage d'arbres

Mi-février, l'entreprise d'Étienne GENY a procédé à l'élagage des marronniers situés place de l'Église. Le premier chêne de la rue de la Mairie, en direction de Savenay a également été abattu pour cause de maladie. L'ensemble des déchets de bois obtenus ont été transformés en paillage : 2,5 m<sup>3</sup> ont ainsi été réalisés.



## À la découverte des espèces sauvages de Lavau-sur-Loire



Cette nouvelle rubrique viendra désormais ponctuer notre bulletin municipal. Nous y présenterons une espèce végétale et une espèce animale présentes sur la commune.

David HAMON en est l'auteur. Cet informaticien, passionné de botanique, a participé à la réalisation de l'application pour smartphone « BALUDIK ». Intarissable sur ce sujet, il a réalisé un inventaire des plantes présentes sur le territoire communal.

« La commune de Lavau-sur-Loire a la chance d'être située dans un milieu relativement préservé de l'urbanisation. Nous pouvons y rencontrer un certain nombre de milieux naturels, prairies de fauche, haies bocagères, affleurements rocheux, boisements, vasières, prairies humides, etc. Grâce à cette diversité de milieux, le nombre d'espèces de plantes que possède la commune dépasse les 530. Dans la même veine, cette diversité de milieux permet à 94 espèces d'oiseaux de nicher dans les limites de la commune. »

Nous vous proposons de partir à la découverte de quelques plantes et oiseaux que l'on peut croiser au gré des balades à pied ou à vélo sur la multitude de chemins que compte la commune.

### La Fritillaire pintade

La Fritillaire pintade est une magnifique fleur de la famille des tulipes. Elle est même parfois surnommée la tulipe sauvage. Cependant, la grande différence avec ses cousines c'est que ses fleurs ne sont pas dirigées vers le haut, mais pendent vers le bas, comme des clochettes. Quel nom étrange ! Pourquoi « pintade » ? La raison est simple, les fleurs sont colorées de motifs en damiers qui rappellent le plumage des pintades. La Fritillaire est une fleur appréciant les prairies humides ainsi que les sous-bois des forêts humides. Elle peut former de véritables tapis dans les prairies naturelles comme dans les Marais d'Audubon, mais sur notre commune elle est plutôt cantonnée aux bords de certaines prairies et sur le haut des fossés. Elle fleurit dès la 2<sup>ème</sup> quinzaine de mars jusqu'au mois d'avril. C'est une plante en régression sur l'ensemble du territoire en raison du drainage et de la mise en culture de prairies humides.



### La Cigogne blanche

La Cigogne blanche est un oiseau qui fascine les gens de tous âges. La preuve en est les plates-formes aménagées sur les toits des maisons dans le nord-est de la France. C'est un oiseau majestueux. Avec plus de 2 m d'envergure, son vol est lent et souvent plané. Dans notre département, on la trouve près de toutes les grandes zones humides : Marais de Brière, Lac de Grand Lieu et Estuaire de la Loire. Elle se nourrit dans les prairies humides et les prairies de fauche d'amphibiens (grenouilles et crapauds), d'insectes, de vers et de petits mammifères (comme les mulots). Dans la région, des plates-formes ont été mises à la disposition des cigognes pour qu'elles puissent faire leur nid en toute sécurité, mais à Lavau, elles nichent surtout au sommet de certains pylônes

à Haute-Tension qu'EDF a sécurisé afin d'éviter tout risque d'électrocution, à l'exception d'un nid en haut d'un arbre. On peut l'observer sur toute la commune au gré de ses déplacements pour aller se nourrir et l'on peut voir certains nids sur des pylônes dans le Marais du Fresnier ou encore près de la Haie de Lavau.



## Lutte contre la chenille processionnaire du chêne et du bombyx cul brun

Les chenilles processionnaires du chêne et le bombyx cul brun peuvent provoquer des risques sanitaires (allergies, urtications, ...). Aussi, Polleniz organise une campagne de lutte collective, biologique, par pulvérisation de Bacille de Thuringe sur les arbres infestés.

Préalablement les personnes intéressées doivent s'inscrire via le site internet [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr). Vous y trouverez également tous les renseignements nécessaires. Afin de suivre le cycle biologique des espèces, les traitements se dérouleront à partir du mois d'avril.



Chenille au stade L4



Papillon



Cocon sur un chêne

## Démarche participative de protection de la biodiversité

L'association pour la connaissance et la recherche ornithologique en Loire-Atlantique (ACROLA) est une association naturaliste qui réalise des études à long terme sur les populations de cigognes et des passereaux migrateurs. Les activités sont menées principalement par des bénévoles et sont soutenues financièrement par de nombreux partenaires.

À travers le site internet de l'ACROLA, chaque habitant peut s'impliquer dans le recensement des nids d'Hirondelles rustique et d'Hirondelles de fenêtre, deux espèces emblématiques dont les populations nationales déclinent depuis 30 ans (source : MNHN de Paris). Votre participation contribuera à l'acquisition de connaissances sur ces espèces afin d'améliorer les programmes de protection et de conservation et ainsi appréhender au mieux leur devenir.



Pour participer, c'est simple : si vous voyez un nid d'hirondelles, connectez-vous sur [www.obsclac-acrola.fr](http://www.obsclac-acrola.fr) et laissez-vous guider...

## Cimetière

Afin de pouvoir valoriser les déchets végétaux, un composteur a été installé dans le cimetière.

Les pots et contenants sont à mettre dans la poubelle. Celle-ci n'a pas vocation à recevoir les déchets des particuliers.



Ouverte au public  
le vendredi de 16h à 18h30 et  
le dimanche de 10h30 à 12h.

## Bibliothèque

Une équipe de bénévoles accompagnée d'une bibliothécaire professionnelle est là pour vous accueillir et vous conseiller. Nous adaptons nos horaires et nos ouvertures selon les directives gouvernementales. La bibliothèque ferme le vendredi à 18h30.

Nous vous demandons de respecter les gestes barrières, porter un masque et vous désinfecter les mains.

Avec votre carte gratuite, vous pouvez emprunter pour 3 semaines : 8 livres ou revues / 2 DVD / 2 CD.

### La bibliothèque en ligne

Depuis décembre 2020, vous avez accès au catalogue des 11 bibliothèques/médiathèques de la Communauté de Communes. Vous pouvez réserver et emprunter des documents depuis le site internet <http://mediatheques.estuaire-sillon.fr>, que vous pouvez récupérer à la bibliothèque de Lavau-sur-Loire grâce à la navette interne, quel que soit leur site d'origine.

Vous pouvez aussi partager vos coups de cœur sur ce site internet. Ainsi, les autres lecteurs pourront suivre vos recommandations !

La bibliothèque départementale met aussi à votre disposition des services numériques gratuits. Pour y accéder, vous avez simplement besoin d'une carte à retirer dans votre bibliothèque. Cette carte vous donne accès à une offre de VOD, revue et journaux, formation à distance...

### Collections temporaires

La bibliothèque départementale nous prête des livres : nous avons la série de mangas « Fruits Baskets » jusqu'à la fin du mois d'avril.

En avril et mai, nous aurons un ensemble de « mooks » à votre disposition.

Les mooks sont des publications à mi-chemin entre le magazine et le livre qui prennent de la distance avec l'actualité brûlante. Design soigné, écriture léchée, loin du journalisme factuel, elles contextualisent, expliquent et assument leur part de subjectivité. C'est la revue XXI qui lance cette forme de publication. Son succès suscite de nombreuses vocations. Aujourd'hui il en existe plus d'une trentaine. L'occasion pour vous de découvrir la richesse et la diversité de ces publications.

### Rejoignez-nous !

Vous aimez les livres, les films, la musique ou juste échanger avec le public, venez nous rejoindre. Grâce aux bénévoles, la bibliothèque de Lavau-sur-Loire vous accueille tous les dimanches matin.

## «La bulle d'air» d'Henriette MOREAU

Henriette MOREAU vit à Lavau-sur-Loire depuis toujours. Elle aime la prendre en photo, la dessiner, la peindre.

« Peindre constitue ma bulle d'air. » confie-t-elle. « À l'école, je mouillais les crayons de couleur dans ma bouche pour pouvoir les utiliser. Lorsque j'étais ado, regarder les peintres dans leur exercice me confortait dans l'idée de ce que je voulais faire plus tard. Je me suis acheté ma première boîte de Caran d'Ache, dans les années 70. » Depuis, la pratique de la peinture contribue à son équilibre personnel. « Dans le centre bourg, tous les chemins et ruelles mènent à l'église. J'aime cette lumière si particulière qui donne des reflets bleus ou verts. Par temps de grande marée, avec les prairies inondées, Lavau peut même revêtir un caractère insulaire. » poursuit-elle.

Henriette MOREAU a accepté de participer à ce nouveau numéro du bulletin municipal, en nous confiant une de ses réalisations, pour la première de couverture. Nous l'en remercions chaleureusement.



**CONCOURS :** Si vous aussi, vous souhaitez réaliser la première de couverture du bulletin municipal, venez participer au concours mis en place par la commission communication de la commune.

## Sandy DOCEUL

est une passionnée par la photographie dans tous ses états.

Elle a travaillé dans une entreprise de tirage de photographies. Il y a quelques années, elle a créé son entreprise en complément de son activité principale d'assistante maternelle. Elle immortalise vos précieux moments : mariages, naissance, portraits de famille, événements professionnels...

Elle a également réalisé une exposition de notre commune. Elle est partie de clichés anciens et a repris la même photographie aujourd'hui. Son travail a principalement porté sur le bourg de Lavau-sur-Loire et quelques lieux-dits. Aujourd'hui, elle souhaite poursuivre ce travail et est à la recherche de photographies, de cartes postales surtout sur les lieux-dits de la commune, avec ou sans habitants. Ouvrez grands vos tiroirs, il se peut que vous ayez un trésor pour Sandy ! Sandy scanne vos supports, vous les restitue mais ne les diffuse pas sur internet, tout cela avec le plus grand soin.

Pour contacter  
Sandy :  
photographie.  
[sandy@gmail.com](mailto:sandy@gmail.com)



## Manger local et de saison : un dossier en plusieurs épisodes...

Manger local et de saison, c'est reprendre contact avec celles et ceux qui nous nourrissent, retrouver la fraîcheur des aliments et les saveurs du terroir. C'est aussi encourager la production alimentaire près de chez soi et, par la même occasion, l'autonomie alimentaire et un partage plus juste des ressources nourricières avec le reste du monde.

Manger local et de saison ? C'est du bon sens au fond, pour un retour au sens et au plaisir... de tous les sens.

### Garantir l'autonomie alimentaire, préserver les terres nourricières et l'activité des paysans près de chez soi

#### ● Pourquoi ?

Aujourd'hui, 30 % des terres arables de la planète ont été stérilisées depuis les années 70 ; 30 % sont dévolus à la culture céréalière destinée à l'élevage et une grande partie pourrait être reconvertie pour produire des agrocarburants. Le « capital naturel » permettant aux humains de se nourrir se réduit donc comme peau de chagrin - une exploitation agricole disparaît toutes les vingt minutes en France -, tandis que la population mondiale ne cesse de croître et que les contraintes énergétiques se complexifient : les énergies fossiles permettant à des denrées de parcourir des milliers de kilomètres se raréfient de façon drastique. Une grave crise alimentaire, dont nous voyons déjà les prémices, pourrait ainsi éclater dans les années à venir.

Or, l'autonomie alimentaire des régions françaises varie de 10 à 25 %, chacune d'elles ne produisant le plus souvent que quelques types de denrées destinés à l'exportation et important le reste, principalement des autres régions françaises et de l'Europe.

Il est donc important de protéger les terres nourricières en favorisant le maintien ou la création de petites exploitations de proximité destinées à nourrir les populations là où elles vivent ; et de revenir autant que possible à une transformation locale des aliments, limitant ainsi les transports sur de grandes distances.

#### ● Comment ?

En achetant auprès des producteurs locaux (vente à la ferme, marchés, paniers) afin de contribuer à faire émerger une autre logique de production et de distribution.

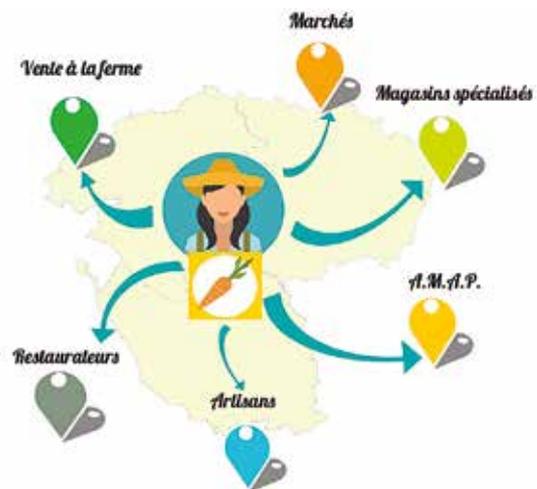
Un exemple qui marche ? Le système des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Il propose de créer un lien privilégié entre un paysan et un groupe de consommateurs qui, chaque semaine, va remplir son panier de fruits et de légumes frais, de viande, de vin... Cette collaboration permet à des milliers de paysans de s'installer tous les ans sur de petites exploitations respectueuses de l'environnement. La France comptait 500 AMAP en 2007, elles sont 4 000 en 2020.

En cultivant un bout de jardin potager, en faisant du micro jardinage en ville (plus de la moitié de la population mondiale vit en ville), sur sa terrasse, son balcon ou même son rebord de fenêtres. En créant un jardin collectif dont on partage la production à plusieurs familles.

### Encourager une économie locale et créer des emplois qui ont du sens

#### ● Pourquoi ?

Selon la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 75 % des variétés agricoles cultivées dans le monde ont disparu depuis 1900, et avec elles un patrimoine génétique d'une extrême richesse, notamment d'adaptation aux spécificités locales des sols. Ainsi, une seule variété de fraise occupe 80 % des surfaces mondiales consacrées à ce fruit (alors qu'on compte 1 200 variétés de fraises sur la planète !).



En France, l'agriculteur est limité à la culture de variétés de semences inscrites aux catalogues français et européens, pour la plupart des hybrides non stables (ce qui interdit de replanter les graines et nécessite de les racheter chaque année). En cultivant ces variétés hybrides ou bien des organismes génétiquement modifiés, l'agriculture uniformise la production et condamne la richesse de la biodiversité végétale.

De même, en limitant l'élevage à quelques races animales performantes, l'élevage industriel fait aussi disparaître notre patrimoine animal.

Pourtant, cette biodiversité est l'héritage dû à nos enfants. Elle est la richesse de la variété opposée à la monotonie de la standardisation. Elle est toute la puissance créative de la Nature qui s'adapte aux sols et aux climats en inventant des espèces par milliers, ➔

végétales et animales. Un travail de millions d'années de sélections et de mutations qui a permis de pérenniser la Vie. Et cette inventivité, combinée au génie créatif de l'homme, qui a sélectionné et croisé semences et races, a longtemps produit des résultats agronomiques élevés.

Cela vaut donc la peine d'encourager la polyculture. Au contraire de la monoculture, elle garantit la rotation des terres et donc leur fertilité pérenne ; elle favorise les particularités locales et redonne toute leur place aux terroirs et aux goûts.

## ● Comment ?

En choisissant d'acheter des fruits et légumes cultivés sur des exploitations de taille réduite qui pratiquent une agriculture écologique et favorisent les variétés locales.

En achetant son fromage chez le fromager, sa viande chez le boucher, ses fonds de sauce chez l'épicier plutôt qu'en petite, moyenne et grande surfaces (quoique certaines d'entre elles vendent parfois des produits du terroir local). Et en n'hésitant pas à demander à son fromager, à son boucher et à son épicer d'où viennent les denrées qu'ils proposent ; et à les inciter à l'occasion à présenter plus de produits du cru, mémoires d'un savoir-faire ancestral et régional.

## À Lavau-sur-Loire :

- **EARL les Petits Champs** : Vente directe à la ferme de caissettes de viande - 07 86 41 24 79 - guillaume.ardeois@outlook.fr
- **Yves LALANDE** : Au rayon boucherie traditionnelle d'Intermarché à La Chapelle Launay
- **GAEC du Syl à La Guibardais** : Colis de viande.
- **GAEC des Marais de Lavau à La Jeune Haie** : Colis de viande et de veau - gaecdesmaraisdelavau@orange.fr -

En complément, vous pouvez également vous reporter à la rubrique « vie économique ».

## Et autour :

- **Le marché de Savenay, mercredi matin, accueille de nombreux producteurs locaux.**
- **Le marché bio de La Chapelle-Launay n'accueille que des producteurs locaux, et bio, au Fournil de la Feuillé, le vendredi après-midi, de 15h30 à 18h en ces temps de couvre-feu (16h30-19h sinon).**
- **L'Amap de Campbon propose légumes, œufs, jus de pommes, pains... en panier hebdomadaires ou toutes les deux semaines.**
- **Le marché de Campbon le samedi matin accueille des producteurs locaux.**

De nombreux producteurs vendent en direct : fruits et légumes, viande, farine, pain, miel, fromage, œufs, boissons, ...

Source : <https://www.colibris-lemouvement.org/passer-a-l'action/agir-quotidien>

Article de Séverine MILLET et Anne CARIYOU

## Et en ce moment, on mange quoi ?

### AVRIL

Ail | Artichaut | Asperge | Betterave | Blette | Carotte | Chou-fleur | Concombre | Endive | Épinard | Frisée | Laitue | Navet | Oignon | Poire | Pomme

### MAI

Ail | Artichaut | Asperge | Aubergine | Betterave | Blette | Carotte | Chou-fleur | Concombre | Courgette | Épinard | Laitue | Navet | Oignon | Petit pois | Cerise | Fraise | Rhubarbe

### JUIN

Ail | Artichaut | Asperge | Aubergine | Betterave | Blette | Brocoli | Carotte | Chou romanesco | Concombre | Courgette | Épinard | Fenouil | Haricot vert | Laitue | Navet | Oignon | Petit pois | Poivron | Pomme de terre primeur | Radis | Abricot | Brugnion | Cassis | Cerise | Fraise | Framboise | Groseille | Melon | Pastèque | Pêche | Pomme | Prune | Rhubarbe | Tomate | Avoine d'hiver | Avoine de printemps | Orge d'hiver, | Pois | Seigle

## Vie associative

### Comité des fêtes

#### Pierrick DEROUET nous a quitté.es.

Pierrick DEROUET avait 53 ans. C'était un homme généreux, qui donnait aux autres, sans compter. Il était investi dans plusieurs associations dont deux où il était le président : le comité des fêtes de Lavau-sur-Loire et la société de chasse de La Chapelle Launay. Sa bonne humeur, sa gouaille, son humour rythmaient les fêtes auxquelles il participait. Pierrick était aussi connu pour ses talents de cuisinier. C'est lui qui préparait notamment les anguilles poêlées de la Fête du Port et qui avait contribué à son succès. Le fait de ne pas pouvoir organiser de manifestation festive en 2020 aura été pour lui un crève-cœur. Il est décédé brutalement le dimanche 27 décembre. Le comité des fêtes tenait à lui rendre hommage. Il présente à ses proches toutes ses condoléances.

La famille de Pierrick DEROUET remercie tous les lavausien.nes qui ont témoigné de nombreuses marques de sympathie lors de cette douloureuse épreuve.



L'agriculture a une place importante dans la vie de la commune. Lavau-sur-Loire possède une surface agricole de plus de 600 hectares, soit 35% de son territoire. Nous vous présentons les 6 exploitations agricoles de notre commune.

## EARL Denis CHATEAU à La Barrais

Denis Château est installé à La Barrais depuis janvier 1994, d'abord en GAEC avec son père, puis seul en EARL depuis 2000. C'est une exploitation de production de viande bovine en agriculture conventionnelle. Cependant, dans le cadre de la gestion des prairies humides du territoire Estuaire de la Loire, un cahier des charges est appliqué pour permettre le maintien des surfaces en prairies permanentes et le maintien des exploitations agricoles extensives (en opposition à l'agriculture intensive) et durable de ces milieux. Ce qui veut dire moins de produits phytosanitaires et moins d'engrais. Le but est de préserver les milieux humides en permettant le développement d'une faune et d'une flore remarquables.

Denis CHATEAU exploite environ 200 hectares, dont 120 de marais, en pâture d'avril à septembre, sur l'île Pipy, la Garenne, le Pré neuf, le Syl, par exemple. Il a 90 vaches allaitantes, des Charolaises et des Limousines, en système naisseur. Les broutards (veaux mâles sevrés) sont vendus à 6 mois ; les femelles sont gardées jusqu'à 3 ans. Il procède à l'engraissement des vaches de réforme (âgées ou ayant des problèmes de fécondité) et des génisses.

Les animaux sont nourris exclusivement à l'herbe en pâturage les 3/4 de l'année, en foin et enrubannage en période hivernale, à l'exception d'un mélange céréaliier acheté à l'extérieur pour la finition (engraissement) pendant environ deux mois.

Tous les animaux sont vendus à des négociants locaux pour une mise sur le marché national de la viande.



## Le GAEC des Marais, l'exploitation de Pierrick BONNET et Hervé MOINAUD à La Jeune Haie.

Anciennement en élevage bovin, l'exploitation a été reprise par Pierrick à la suite de ses parents en 1994 avec la création d'un élevage de porcs sur paille. Au début des années 2000, il passe en agriculture biologique pour l'élevage bovin. Les porcs sont alors engraisés « à façon » pour un autre éleveur bio. En 2008, reprise de l'exploitation voisine familiale et recherche d'un associé : Hervé. L'élevage de porcs sur la ferme est arrêté en 2017.

À eux deux, ils exploitent 195 hectares, ils sont naisseurs engraisseurs de vaches allaitantes, et producteurs de viande ; avec 89 vaches : un quart de Parthenaises, et trois quarts de Charolaises.

Il n'y a aucun apport d'engrais chimiques ni de produits phytosanitaires. La totalité de l'alimentation des animaux est produite sur l'exploitation. La plus grande surface est occupée par l'herbe, soit directement en pâturage, soit récoltée pour la période d'hivernage (lorsque les vaches sont à l'étable) stockée en foin (conservation par dessiccation), en ensilage d'herbe ou enrubannée (conservation par fermentation). Les prairies sontensemencées de trèfle et de luzerne qui sont des plantes qui fixent naturellement l'azote de l'air pour synthétiser les protéines nécessaires à l'alimentation des animaux. Les céréales pour compléter l'alimentation sont un mélange de triticale et de féverole, qui fournit également la paille pour la litière. Des roseaux sont également récoltés sur les bords de Loire pour la litière, de la paille doit cependant être achetée, la production étant insuffisante au bien-être des animaux.

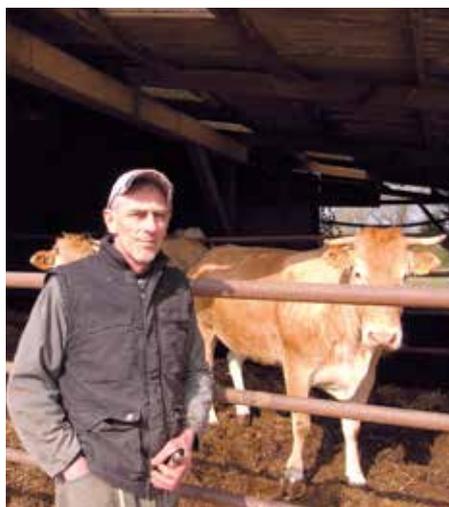
10% de la viande est vendue en vente directe à la ferme, le reste part en direction des magasins spécialisés : boucherie, grandes surfaces, restauration collective via des structures dans lesquelles le GAEC des Marais est directement impliqué. L'Association des éleveurs bio Pays de Loire E.bio, actionnaire de SAS Unébio qui commercialise, permet de centraliser l'offre et répondre à des marchés.



## Hervé COULON à La Fontaine

Hervé COULON est installé à La Fontaine depuis 1999 sur une exploitation de 80 hectares en production de lait et vaches allaitantes Blondes d'Aquitaine. L'exploitation est conduite en agriculture raisonnée. 65 hectares de pâturages, 5 hectares de blé et environ 10 hectares de maïs non irrigué fournissent l'alimentation des 120 animaux, avec un complément de tourteau de colza, acheté à l'extérieur.

Deux tiers des vaches sont des Prim-holstein laitières dont le lait part tous les deux jours pour Campbon, où la coopérative Agrial le transforme, en partie pour Candia (on en retrouve les laits UHT dans les supermarchés de la région). Hervé Coulon a prévu d'arrêter la production de lait d'ici un an pour gagner en souplesse dans les heures de travail. L'autre tiers des vaches sont des vaches allaitantes, c'est-à-dire qu'elles produisent des veaux qui seront vendus à 8 ou 9 mois pour engraissement. Ce sont des intermédiaires qui s'occupent de la vente des broutards (veaux sevrés), qui sont engraisés, dans différentes régions, en Espagne, en Italie, pour être abattus vers 18/20 mois, et transformés, pour être utilisés par les grands groupes de restauration collective, par exemple.



## Philippe et Martine ARDEOIS à la Guibardais

Philippe et Martine ARDEOIS, et leur fils Jocelyn sont installés en GAEC à La Guibardais, ferme familiale depuis des générations.

Le GAEC du Syl est une exploitation de production laitière et viande bovine, conduite en conventionnel, sans OGM. Elle emploie un salarié à plein temps et un autre en mi-temps.

Les bovins sont nourris grâce aux cultures (herbe, blé, maïs, foin). Il y a très peu d'achats extérieurs. Les 70 laitières sont des Prim-holstein, traites 2 fois par jour, tous les jours de l'année. Leur lait est envoyé à la laiterie Saint-Père (à Saint-Père-en-Retz) pour une transformation en lait UHT, crème, desserts, beurre pour le groupe Intermarché.

Les 400 bovins d'élevage et d'engraissement sont de toutes races et partent pour l'abattoir dans tout l'ouest, où la viande est conditionnée, sous différentes formes (barquettes, hachée...) et qualités.

Il est possible d'acheter des colis de viande sur l'exploitation.



## Guillaume ARDEOIS aux Petits Champs

Guillaume s'est installé en janvier 2019 avec sa mère, suite au départ en retraite de son père qui a créé cette exploitation en 1979. À partir de 2022, il gèrera seul l'exploitation. Il a d'ailleurs prévu d'arrêter la production de lait cette année, car cela représente trop de contraintes, une présence 7 jours sur 7. Il se séparera donc de ses 35 laitières d'ici l'été, puis transformera le bâtiment de traite afin d'accueillir des laitons (veau femelle sevrée, génisse).

La constitution du troupeau de limousines a débuté en 2015, il y en a actuellement 65 en vêlage. L'objectif est d'avoir 70 à 80 mères. Les vêlages ont lieu à deux périodes de l'année, février/mars/avril, ou septembre/octobre/novembre. Selon la période, les vaches sont inséminées artificiellement ou la reproduction se fait naturellement grâce au taureau de l'élevage.

L'exploitation est quasiment autosuffisante pour l'alimentation : herbe, foin et triticales. Les pâtures se trouvent sur Lavau-sur-Loire et Savenay. Seul le « concentré » ou tourteau n'est pas produit localement.

Où partent les produits de la ferme ? Le lait est envoyé à la coopérative Agrial à Campbon qui collecte le lait et gère sa transformation (lait UHT, crème...).

En ce qui concerne la viande, Guillaume propose depuis peu de la vente directe à la ferme, sur commande. Cela lui permet de savoir où va sa viande. Il apprécie qu'elle soit consommée localement.

Une partie prend le chemin de la grande distribution via la coopérative agricole Terrena.

## Yves Lalande à La Vieille Ville

Exploitation agricole d'élevage de bovins et d'engraissement. Label Bleu Blanc Cœur.

Le cheptel est constitué d'environ 150 vaches, Blondes D'Aquitaine, Limousines et Charolaises. Le foin et l'herbe sont produits sur l'exploitation, le complément d'engraissement est, lui, acheté, en respectant la charte d'exigence et de qualité du label. Les bovins sont achetés maigres puis engraisés sur place et livrés aux abattoirs. La viande est vendue par contrat avec des magasins régionaux : Intermarchés (dont celui de La Chapelle-Launay), Super U de Loire Atlantique, Nantes... On la trouve dans le rayon boucherie traditionnelle.

Yves LALANDE est installé à La vieille ville depuis une trentaine d'années, il prendra bientôt sa retraite. Il a arrêté les vèlages récemment pour diminuer la charge de travail. Il emploie un jeune salarié à mi-temps.



**Vous êtes autoentrepreneur, exploitant agricole, ou dirigeant de société sur la commune.  
Vous souhaitez communiquer sur votre activité professionnelle.  
Merci de prendre contact avec le service de la mairie au 02 40 56 10 26**



**Zinguerie • Bardage  
Ramonage • Entretien**  
*Neuf et Rénovation*  
**Dominique THOMAS**

26 bis rue Pierre de Parscau du Plessis - **44480 DONGES**  
**Tél./Fax : 02 51 73 46 10** - [calicouverture@neuf.fr](mailto:calicouverture@neuf.fr)

**HYPER U Savenay**  
Parc commercial de la Colleraye - 44260 SAVENAY  
☎ **02 40 58 83 00** ☎  
Ouvert du lundi au samedi de **8h30 à 20h00**

  [www.hyperu-savenay.com](http://www.hyperu-savenay.com)     

Offres identiques au site national  
**TUI** l'expertise en plus!

**VOTRE AGENCE DE VOYAGES**  
 **TUI**  
**02 51 19 12 00**  
[agencesavenay@tui.fr](mailto:agencesavenay@tui.fr)



**France literie**  
EXPERT DE VOS NUITS



**Espace commercial La Colleraye - SAVENAY**  
LUNDI 9H30-12H30/14H00-19H00 / DU MARDI AU SAMEDI 9H30-19H00  
**Tél. 02 40 97 46 31 - [www.france-literie.fr](http://www.france-literie.fr)**

**SUR LE TERRAIN, ET À VOS CÔTÉS, C'EST LÀ QUE NOUS ASSURONS LA VRAIE VIE !**



 **0 223 223 223** Coût d'un appel local ou gratuit selon votre abonnement

[groupama.fr](http://groupama.fr)  **Groupama**  
la vraie vie s'assure ici

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne Pays de la Loire - Entreprise régie par le Code des assurances.

# Agenda

## Avril

**Samedi 3** Permanence des élu.es de 10h à 12h

**Vendredi 9** Conseil Municipal à 20h30

## Mai

**Samedi 15** Permanence des élu.es de 10h à 12h

**Vendredi 21** Conseil municipal à 20h30

**Dimanche 30** Tour de Loire-Atlantique

## Juin

**Samedi 5** Permanence des élu.es de 10h à 12h

**Dimanche 13** Randonnée du vélo-club

**Vendredi 18** Conseil Municipal à 20h30

## Atelier

### Bien Vieillir

Tous les mardis de 15h30 à 16h30 salle des Prés-Salés

### Café associatif

#### « A Lavau'tre »

Tous les vendredis de 18h30 à 21h

### Café couture

Tous les samedis de 14h à 17h30 salle de la Roselière

### Véloclub

Tous les vendredis à 9h rue du Cadran

### Club des jeunes

#### Da Wind

Tous les mercredis et samedis en période scolaire de 14h30 à 17h rue du Cadran

### Yoga

Tous les mercredis de 18h30 à 19h45 la salle de la Roselière

### Bibliothèque

Tous les vendredis de 16h à 18h30 et les dimanches de 10h30 à 12h (sur disponibilité des bénévoles)

### Conciliateur de justice

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois de 14h à 17h en mairie de Savenay

### Point Conseil Budget

Le 3<sup>e</sup> mardi matin du mois à Saint-Nazaire

Le 1<sup>er</sup> vendredi matin du mois à Pont-Château